



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# COMMENT AIDER VOTRE ENFANT À RÉUSSIR SA CLASSE DE 6<sup>ÈME</sup>?

## PRÉSENTATION DES ENJEUX DE LA CLASSE DE 6<sup>ÈME</sup>

---



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les enjeux de la classe de 6ème

## Cycle 3

- \* Consolider les bases nécessaires pour réussir au collège.
- \* Vers plus d'autonomie dans les méthodes de travail

## La Classe de Sixième

**"Son objectif ? Conforter les compétences acquises à l'école élémentaire et initier les élèves aux disciplines et aux méthodes de l'enseignement secondaire".**



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Accompagner votre enfant

Votre rôle est essentiel surtout en début d'année:

- Préparer avec lui son cartable au moins les 1ères semaines
- L'aider à comprendre son emploi du temps: l'afficher à la maison
- Faciliter l'organisation de son travail: suivi des devoirs à la maison (cahier de texte et Pronote)
- Suivre sa scolarité
- Vous assurer que tout va bien
- Participer aux rencontres parents-professeurs et aux réunions.
- Garantir un sommeil suffisant: le manque de sommeil et la fatigue sont sources d'échec scolaire. S'il a un téléphone, interdisez lui de s'en servir une fois couché.
- **Ne pas se substituer aux professeurs**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Comment suivre sa scolarité

# Pronote

- Le carnet de liaison
- Note d'information aux familles
- Le bulletin trimestriel
- Les rencontres parents – professeurs
- Les rendez-vous avec les professeurs.



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Promouvoir un numérique raisonné à l'École (MENE2519904C)



dans la continuité des travaux engagés avec la publication de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques ainsi que celle du cadre d'usage de l'intelligence artificielle (IA) en éducation.

### Contexte et objectifs

- Place croissante des outils numériques dans le quotidien des élèves et des familles
- Usage raisonné = apprentissages + citoyenneté numérique
- Risques : santé, concentration, esprit critique, socialisation

### 1. Former à un usage raisonné

Intégrer citoyenneté numérique & lutte contre la désinformation

Éducation aux médias & information, droits/devoirs en ligne

Utilisation de PIX

Utilisation sensée par adultes et élèves

Cadre de référence pour un usage raisonné du numérique à l'école, au collège et au lycée disponible à la rentrée 2025

### 2. Suspension des mises à jour (ENT / vie scolaire)

Périodes concernées :

Soir : 20h-7h

Fin de semaine : ven. 20h-lun. 7h

Maintien de l'accès consultation, mais affichage différé

Adaptation possible selon contexte (internat, urgences)

Objectif : droit à la déconnexion, temps scolaire apaisé

Un temps nécessaire en classe doit être respecté pour la prise de notes des devoirs

En complément :

Évaluation : Transmission des notes : séquencée (remise du travail évalué > prise de recul par l'élève > affichage de la note dans ENT ou Pronote > info parents au plus tard dans les 24h)

### 3. Dispositif "Portable en pause"

Appui sur l'article L511-5 du Code de l'éducation

Dialogue préalable à la rentrée 2025, mise en œuvre avant fin 2025

Généralisation à tous les collèges

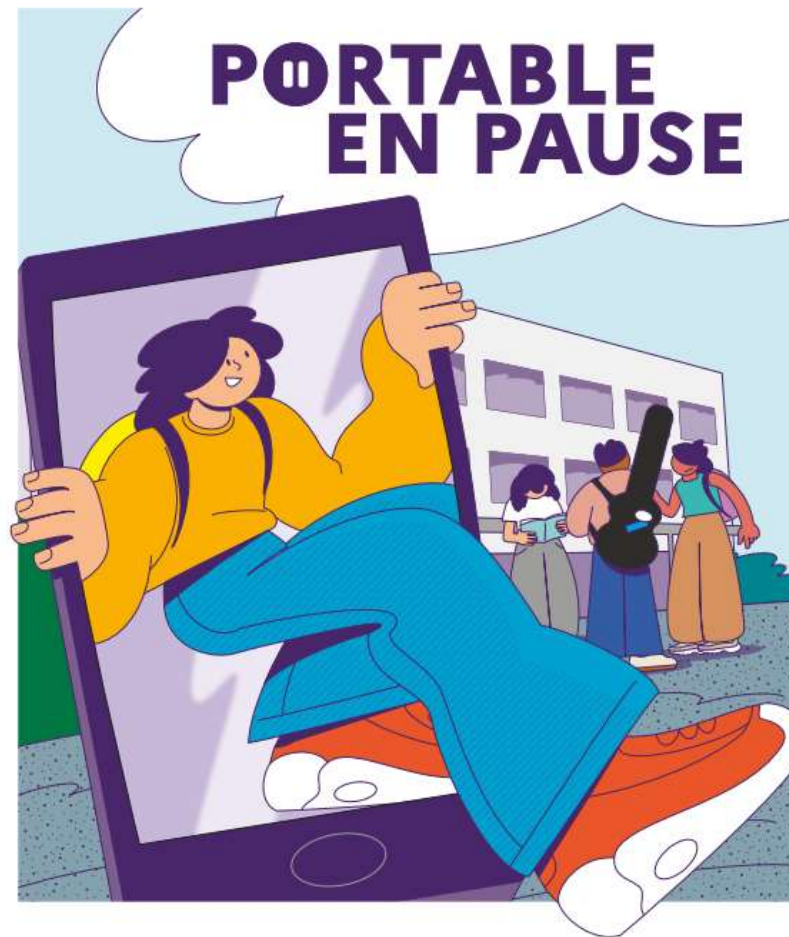
Modalités définies localement, en cohérence avec le règlement intérieur

Au lycée, réflexion sur les usages du numérique et des objets connectés dont l'IA avec les élèves

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PORTABLE EN PAUSE





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE : LA RELATION ÉCOLE/PARENTS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR (TROTTEINETTES, INCIVILITÉS,  
RESPONSABILITÉ PARENTALE, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE,  
CONFIANCE ...

---



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

EN 6<sup>ÈME</sup>

- ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS EN ½ GROUPE
- DEVOIRS FAITS
- ATELIER SAVOIR DIRE NON
- ATELIER VICE VERSA
- P-ACTE
- PARIS MOZART
- CINÉMO – AU TRÈFLE
- SOS RACISME
- EGALITÉ FILLE/GARÇON
- UNPLUGGED TRAVAIL SUR LES COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES
- PIX
- SAVOIR NAGER, ...

## Tenir la promesse républicaine de l'École

élever le niveau général et donner  
les mêmes chances à tous



### 1 Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

#### En s'appuyant sur

- ↳ de nouveaux programmes de français et de mathématiques au cycle 1, au cycle 2 et au cycle 3
- ↳ la reconquête de l'écrit
- ↳ une organisation réajustée des groupes en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>
- ↳ une évaluation nationale obligatoire en 5<sup>e</sup>
- ↳ une stratégie de réussite en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>
- ↳ une nouvelle organisation du DNB
- ↳ une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de première au lycée général et technologique
- ↳ un projet d'évaluation de chaque lycée réaffirmé
- ↳ des mesures pour l'orientation définies par le plan Avenir (voir la note de service)
- ↳ l'accompagnement des usages de l'intelligence artificielle
- ↳ la réforme de la formation initiale des professeurs
- ↳ la formation continue renouvelée : nouveau schéma directeur 2025-2029 ; plans nationaux maternelle, mathématiques et français poursuivis selon des modalités adaptées aux besoins de chaque territoire

### 2 Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

#### En s'appuyant sur

- ↳ la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

#### En luttant contre

- ↳ le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- ↳ les inégalités territoriales : renforcement des « observatoires des dynamiques rurales » ; internats d'excellence
- ↳ les inégalités sociales : éducation prioritaire ; cités éducatives, ouverture de TPS
- ↳ les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

#### En promouvant

- ↳ une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

#### En mettant en place

- ↳ le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée
- ↳ le renforcement des parcours éducatifs : EAC ; citoyen ; santé ; avenir

### 3 Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

#### En veillant à

- ↳ la santé et au bien-être des élèves : santé mentale ; compétences psychosociales
- ↳ la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30'APQ ; évaluation des qualités physiques en 6<sup>e</sup> ; label et programme Génération 2030
- ↳ un usage raisonné du numérique à l'école : dispositif « Portable en pause »
- ↳ la sécurité et la protection de tous : saisine systématique du conseil de discipline ; plan « Brisons le silence, agissons ensemble » ; lutte contre le harcèlement



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## UNPLUGGED...

### Unplugged, c'est quoi ?

Un programme de **prévention des conduites addictives**

- en milieu scolaire
- destiné aux adolescents de 12 à 14 ans
- abordant notamment la question de l'alcool, du tabac, du cannabis et des écrans

### Les objectifs

- **Favoriser la confiance en soi**, l'expression de soi et le respect des autres
- **Décrypter les attitudes** positives et négatives à l'égard des produits, les influences et attentes du groupe, les croyances sur les produits et leurs effets
- **Apporter un regard critique** sur ces influences et ces croyances
- **Développer les habiletés** de communication, d'affirmation, de conciliation

### Les compétences psychosociales

« Les compétences psychosociales sont toutes les aptitudes de vie qui permettent d'adopter un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement »

OMS



Par exemple, **savoir prendre une décision** ou **avoir de l'empathie** sont des compétences psychosociales.





MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# J'UTILISE PRONOTE POUR BIEN SUIVRE LA SCOLARITÉ DE MON ENFANT

## INSTALLATION DE L'APPLICATION PRONOTE SUR LE TÉLÉPHONE DES PARENTS ET AIDE À L'UTILISATION

---



# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[HTTPS://WWW.INDEX-  
EDUCATION.COM/FR/TUTOR  
S-VIDEO-PRONOTE-FAMILLE  
713-189-SE-CONNECTER-A-  
PRONOTE.PHP](https://www.index-education.com/fr/tutor-s-video-pronote-famille-713-189-se-connecter-a-pronote.php)

## Comment faire pour...



### Se connecter à PRONOTE

Un Espace Web plus une application pour chaque parent et chaque élève

1

Connectez vous à votre Espace avec l'adresse, l'identifiant et le mot de passe fournis par l'établissement. Depuis un téléphone Installez l'application PRONOTE 📲 sur votre mobile depuis votre store habituel.

2

Configurez le compte en flashant le QR code fourni par l'établissement ou généré depuis votre Espace Web dans **Informations personnelles > Compte**.

[Voir la vidéo >](#)



### Installer un deuxième compte sur son mobile

Si vous souhaitez installer le compte de votre enfant sur votre mobile, il faut ajouter un deuxième compte.

1



Sur l'écran d'accueil de l'application, appuyez sur le bouton

2

Procédez comme pour le premier compte, en scannant le QR code affiché sur l'Espace Élève, ou via la géolocalisation de votre établissement.

[Voir la vidéo >](#)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LE HARCÈLEMENT, C'EST QUOI ?

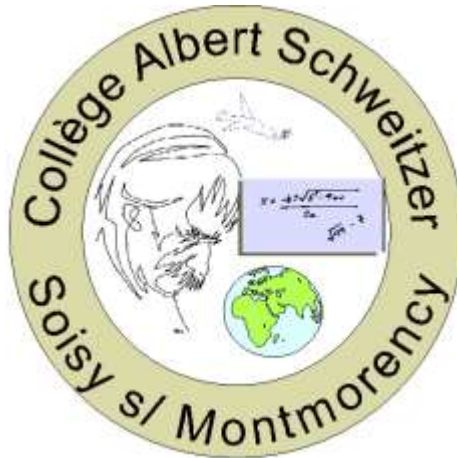
## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE PHARE

---



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## La lutte contre le harcèlement au collège Schweitzer

**pHARe**

Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école



# Qu'est-ce que le harcèlement entre élèves ?

En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.

Le harcèlement porte atteinte à la dignité de l'élève, altère sa santé mentale ou physique et dégrade ses conditions d'apprentissage.

Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire :

- La violence
- La répétitivité
- L'isolement de la victime

Le harcèlement se fonde généralement sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques (l'apparence physique, le sexe, l'identité de genre, le handicap etc.)

Que dit la loi ?

Le code de l'éducation prévoit qu'aucun élève ne doit subir de harcèlement (art. L. 111-6).

Le harcèlement scolaire est un délit pénal.

Les peines de prison vont de 3 à 10 ans d'emprisonnement et de 45 000 € à 150 000 € d'amende selon la gravité des faits (art. 222-33-2-3 du code pénal).

En luttant contre harcèlement et toute forme de violence, on agit sur le climat scolaire et le bien-être des élèves, conditions indispensables pour la réussite de tous.

# Qui est concerné ?

Une enquête statistique nationale a été menée en novembre 2023 auprès d'un échantillon de 21 700 élèves du CE2 à la terminale.

Elle a permis de mesurer l'ampleur du harcèlement subi par les élèves.

D'après cette enquête, le harcèlement touche :

- 5 % des écoliers du CE2 au CM2
- 6 % des collégiens
- 4 % des lycéens

Par ailleurs, des situations préoccupantes liées à la qualité de vie à l'école ou bien à des atteintes subies au collège nécessitent une vigilance accrue des adultes, sans pour autant constituer du harcèlement.



# Le cyberharcèlement, un prolongement possible du harcèlement

Le cyberharcèlement est avant tout une forme de harcèlement. Il est généralement le prolongement d'une situation de harcèlement.

Il est défini comme « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule. »

Il se pratique via les téléphones portables, messageries, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, etc.

Le saviez-vous ?

- En moyenne, le 1er enregistrement sur un réseau social surviendrait autour des 8 ans et demi selon la Cnil.
- Depuis juillet 2023, la loi prévoit que la majorité numérique pour s'inscrire sur les réseaux sociaux est de 15 ans.
- En deçà de 15 ans, l'enfant doit obtenir l'autorisation d'un de ses deux parents.

L'exposition à Internet et aux réseaux sociaux des plus jeunes peut avoir plusieurs conséquences : addiction aux écrans, problèmes de sommeil, risque de cyberharcèlement, etc.

Si votre enfant est victime ou témoin de cyberharcèlement, prévenez immédiatement :

- l'école ;
- le 3018 pour demander le retrait des contenus

Pour signaler une situation de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



# Comment agissons-nous pour prévenir et lutter contre le harcèlement dans notre collège?

- Nous organisons la prévention du harcèlement en déployant le programme de lutte contre le harcèlement : Phare. Ce dispositif prévoit plusieurs actions que nous mettons en place : sensibilisation des parents, 10h d'apprentissage pour les élèves, participation à des temps forts : Journée non au harcèlement, Prix non au harcèlement, *Safer internet Day*, etc.).
- Les actions sont effectuées tout au long de l'année et donnent lieu à l'obtention d'un label, Le collège a obtenu le niveau 2;
- Nous appliquons le protocole national de prise en charge en cas de révélation d'une situation de harcèlement ;
- Nous suivons de près les situations de harcèlement.

Notre objectif est de créer  
une communauté protectrice au collège.



# Que faire si votre enfant se sent impliqué(e) dans une situation ou de harcèlement ?



Les bons réflexes :

- parler avec son enfant, échanger sur les faits ;
- rassurer son enfant ;
- informer immédiatement le collège (professeur principal, CPE, ou autre...

Votre alerte sera prise en compte et traitée dans le cadre du protocole Phare.

N'hésitez pas à encourager votre enfant à parler avec vous de son expérience au collège.

Vous pouvez aussi appeler ces numéros pour toutes les situations de harcèlement :

- La plateforme nationale de signalement



Votre situation sera transmise aux responsables académiques ou départementaux de la lutte contre le harcèlement.

Objectif 2025-2026 passer au niveau EXPERT pour ce faire mettre en place un groupe de « parents ambassadeurs » pour la lutte contre le harcèlement.

Il s'agit de former un groupe de parents engagés, prêts à s'impliquer activement dans la sensibilisation et la prévention en direction des familles.

Les parents intéressés seront conviés à assister à une formation de 4 séances d'une heure.

Aussi, j'invite les parents intéressés à proposer leur candidature en envoyant un message PRONOTE. 10 parents (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) seront choisis pour participer à l'expérimentation.